



ville de  
**Gonfreville**  
l'Orcher

## Conférence Nationale des Territoires, Consultation

### Réponse et contribution de M. Alban BRUNEAU

*Maire de Gonfreville l'Orcher, Conseiller départemental de Seine-Maritime  
et Vice-Président de la Communauté de l'agglomération du Havre*

*Gonfreville l'Orcher, le 24 octobre 2017*

Monsieur le Premier Ministre,

Comme vous m'y invitez dans votre courrier présentant les objectifs assignés à la Conférence Nationale des Territoires, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint ma contribution aux cinq chantiers prédéfinis pour « *construire ensemble une décentralisation assumée et renouer avec une relation de confiance, au service de la République* ».

Un objectif louable dans sa définition mais qui se heurte pour l'heure aux réalités auxquelles je suis chaque jour confronté dans l'exercice de mes mandats locaux. Contexte marqué notamment par :

- Un désengagement sans précédent de l'Etat dans le soutien aux missions et services publics développés sur ma commune, au point que certains soient aujourd'hui clairement menacés faute d'un financement suffisant.
- Une Dotation Globale de Fonctionnement négative, prélevée sur nos recettes fiscales, qui ne couvre donc plus les services publics organisés par la commune au titre de l'Etat. Ainsi, mes administrés financent deux fois ces services : par leurs impôts nationaux contribuant au budget de l'Etat, et par le prélèvement opéré par l'Etat sur notre DGF.
- Des transferts de charge non compensés à la hauteur des coûts nouveaux qu'ils induisent sur le budget communal, à l'image de la délivrance des passeports, des cartes d'identité, des PACS ou de la réforme des rythmes scolaires.
- Une absence, ou tout du moins une discrétion préjudiciable, de l'Etat stratège sur la plupart des dossiers d'enjeux majeurs touchant ma commune : accès au soin, port, transport ferroviaire, industrie, désenclavement routier bloqué par la barrière des péages autoroutiers...
- Une fermeture ou une réduction de certains services publics de proximité comme nous le vivons encore actuellement avec le déménagement programmé du Tribunal des affaires de la sécurité sociale vers Rouen malgré sa très forte fréquentation, ou la fin de l'instruction des dossiers de surendettement par l'agence locale de la Banque de France.

../..

Tout courrier doit être adressé impersonnellement à Monsieur le Maire

Hôtel de Ville BP 95 - 76700 GONFREVILLE L'ORCHER - Tél.: 02 35 13 18 00 - Fax: 02 35 13 18 40 - [www.gonfreville-l-orcher.fr](http://www.gonfreville-l-orcher.fr)

- Un discours politique au sommet de l'Etat qui offense les élus locaux alors que nous ne ménagions ni notre temps, ni notre énergie pour faire vivre au quotidien la République, ses valeurs et ses services fondamentaux.

A vous lire, je note avec satisfaction que vous avez à cœur d'enraciner l'action gouvernementale dans les territoires et c'est heureux, même si je regrette que les premières mesures prises ou annoncées par votre gouvernement avec la complicité de votre majorité parlementaire, n'aillent pas vraiment dans ce sens.

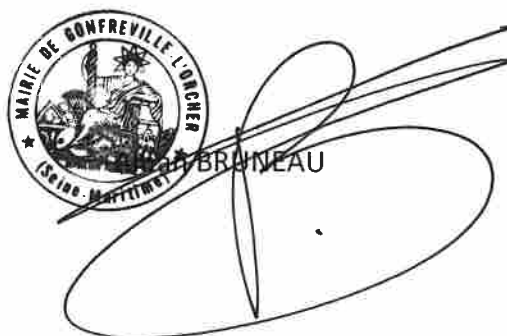
Ainsi, l'annonce de la suppression progressive de la Taxe d'Habitation nous fait craindre un affaissement considérable de nos capacités à organiser nos services publics et à financer nos investissements, capacités déjà fortement affaiblies par plus de 10 années de politiques d'Etat conduites au détriment des collectivités locales.

Comme nous l'avons amèrement constaté avec la suppression de la Taxe Professionnelle ou la DGF négative, nous savons pertinemment que la disparation de la Taxe d'Habitation ne sera pas compensée et conduira à une diminution de nos moyens.

Néanmoins, j'ai souhaité contribuer à cette conférence en répondant à votre questionnaire pour vous faire part de mon vécu et de mes propositions.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'expression de ma haute considération.



MAIRIE DE GONFREVILLE-L'ORCHER  
SEINE-MARITIME  
BRUNEAU